

La réduction d'intrants, chiffres à l'appui

Dix ans après STEREO, le programme de recherche-action menée avec l'INRA, les agriculteurs du Réseau Agriculture Durable se penchent à nouveau sur l'efficacité de leur cahier des charges, appelé aujourd'hui SFEI.



Chaque hectare de prairie ne reçoit en moyenne que 0,04 dose de pesticides.

l'assolement qui diffère : presque 75% d'herbe dans la SAU pour les signataires contre 47% pour les laitiers bretons.

David Falaise, l'animateur du RAD en charge de cette étude, souligne à ce propos que « contrairement à ce qu'on entend souvent, l'agriculture durable, c'est pas du tout herbe. La moyenne de notre échantillon est d'ailleurs à 12% de maïs dans la SFP ». Seulement 3 fermes sur 44 sont en tout herbe.

120 kg d'azote par ha de SAU

Gestion de l'azote organique, achat d'engrais, utilisation de pesticides, de fuel, résultats techniques et économiques... : 44 fermes ayant contractualisé la mesure agri-environnementale Système Fourrager économe en Intrants ont été passées au crible et analysées au regard des références régionales.

Sur ces 44 fermes, aucune n'avait la certification AB sur la campagne culturale étudiée (2006-2007). 75% sont considérées « en croisière » par rapport au cahier des charges, le quart restant étant engagé depuis moins de deux ans.

La moyenne de la SAU des fermes signataires est proche de celle des fermes laitières bretonnes, autour de 60 hectares. C'est

La pression en azote tout confondu (restitution au pâturage, engrais organique et minéral et éventuellement plan d'épandage extérieur) est de 120 kg / ha SAU pour les signataires dont 14 kg sous forme minérale. Environ un quart de l'échantillon aurait un plan d'épandage.

La part d'azote minéral est liée à l'importance des cultures de vente dans l'assolement.

A titre de comparaison, une enquête DRAF BV menée en 2003/04 sur 3600 fermes bretonnes donne des pressions en azote allant de 137 à 204 kg azote par ha de SAU. La différence principale avec les signataires de la SFEI réside dans l'utilisation d'azote minéral, au minimum de 56 kg dans cette enquête.

Impasses de phosphore et potasse sous forme minérale

Sur prairies, les apports moyens en azote sont de 53 kg d'azote par hectare dont 7 sous forme minérale. 60% des fermes signataires n'apporte pas du tout d'azote minéral. La quasi totalité des fermes (93%) fait l'impasse sur les apports de phosphore sous forme minérale et 82% fait l'impasse sur les apports de potasse sous forme minérale.

Sur céréales, les apports moyens d'azote sont de 66 kg par hectare dont les trois quarts sous forme minérale. On est bien

Le Cedapa organise 4 demi-journées techniques sur l'herbe

Le 26 mai au Gaec Douar an Holl (familles Cornée et Thomas) à Rostrenen, sur la gestion d'un grand troupeau à l'herbe

Le 4 juin chez Didier et Sylvie Mottais à Loscouët-sur-Meu : fermer sa salle de traite en août

Le 5 juin : chez Benoît Allain à Ploubezre, sur le séchage en grange, en partenariat avec Segrafo.

La 4ème est en cours de calage.

en-deça du seuil des 100 kg imposé par la MAE, preuve que le raisonnement du plan de fumure est bien intégré. David Falaise souligne que la contrainte azote sur céréales ne rebute pas les gens pour signer la SFEI.

Chaque hectare reçoit en moyenne un tiers de dose de pesticides

En moyenne, l'Indice de Fréquence de Traitement (IFT) sur les fermes signataires est de 0,33. Cela signifie que chaque hectare reçoit l'équivalent d'un tiers de dose homologuée ou bien encore qu'un tiers de la surface reçoit l'équivalent d'une dose de produit.

Sur prairie, plus de la moitié des fermes signataires n'utilise aucun herbicide. L'IFT prairie moyen est de 0,04.

Sur maïs, l'IFT moyen est de 0,99 (l'IFT Bretagne 2008 est de 1,66)

Sur blé, l'IFT moyen est de 1,88 (l'IFT Bretagne 2008 est de 3,4). On note bien là l'effet MAE qui interdit le raccourcisseur, l'insecticide et limite le fongicide à une seule dose.

A l'issue de cette présentation, les animateurs de bassins versants ont posé la question de la pertinence de l'outil SFEI pour restaurer la qualité de l'eau en Bretagne et en particulier l'aspect nitrates. Réponse de Bénédicte Le Bref, animatrice du bassin versant de la Lieue de Grèves, qui indique qu'une telle modélisation est en cours sur son territoire. Premiers résultats dans un mois.

Elisabeth Congy, de la Chambre régionale d'agriculture s'interroge sur le devenir des fermes du RAD après la suppression des quotas : l'économie d'intrants dans un contexte de prix rémunérateurs permet de dégager un revenu correct sur des fermes de dimension moyenne, mais qu'en sera-t-il demain ? Une question qui ouvre sur celle de la valorisation des produits issus de ces fermes en agriculture durable.

Katell Nicolas, Cedapa

> Trucs et astuces

Une nouvelle rubrique, que tous les lecteurs de l'écho du Cedapa sont invités à alimenter ! (Nathalie : 02 96 74 75 50)

Ce mois-ci, c'est Jean-Pierre Guernion, d'Hillion : Pour mettre en place des repères durables (encore lui) dans les prairies qui serviront pour "recouper" la parcelle lors de la fauche (ou pour l'épandage d'engrais...), je profite du semis et des traces laissées par le semoir pour sursemmer une ligne d'une autre variété ou espèce qui servira de repère (exemple: trèfle violet, luzerne, fétuque... dans du RGA-TB).